

INVITATION

CHAMPIONNAT SUISSE ESPOIRS 2024

1. Général

Nom	Championnat suisse Espoirs
Lieu	Basel
Genre de compétition	Championnat suisse
Date de la compétition	du jeudi, 18 juillet au dimanche, 21 juillet 2024
Tableaux des points	FINA Point Scoring 2024
Tableaux des points (Masters)	n/a
Tableaux des points (Handicapé)	n/a
Conditions de participation	Selon règlements 3.4
Licences	Tous les participants doivent posséder une licence annuelle valide de Swiss Aquatics avant le délai d'inscription et reconnaissent ainsi le statut de Swiss Olympic en matière de dopage (y compris les dispositions d'exécution).

2. Installation de compétition et chronométrage

Installation de compétition	Sportbad St. Jakob; St. Jakobsstrasse 400; 4052 Basel
Homologation	A
Piscine de compétition	50 m 8 lignes à 2.5 m largeurs des couloirs environ 2.0 m profondeur température d'eau 25 °C
Bassin d'échauffement	50 m 4 lignes au environ 1.5 m profondeur
Chronométrage	Automatique, Omega Aquatics 2.0
Plaques de touche	D'un côté du bassin

3. Organisation

Organisateur	Swiss Aquatics; Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen
Contact	Secrétariat Swiss Aquatics; swimming@swiss-aquatics.ch, 031 552 24 00
Page d'accueil organisateur	https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/championnats-nationaux/championnat-suisse-espoirs/
Club exécuter	Schwimmverein beider Basel
Personne de contact	Simone Tarelli, wettkampf@svbasel.ch
Page d'accueil club	https://www.nsm-basel.ch/
Représentant Swiss Aquatics	Alexia de Angelis und Andreas Herty
Juge-arbitre FINA (Head)	Gaby Manetsch
Juge-arbitre Dames	Martin Mühlebach
Juge-arbitre Hommes	Stephan Sieber
Juge-arbitre office	Alexis Manaigo
Juge office	Vreni Christen
Juge traitement des dates	Kevin Garotta, Catherine Egandi, Fränzi Habegger
Starter	Linus Weber
Starter (stage Starter national)	Margot Hoigné
Juge DSV	Brigitte Ferber
Coach	Andreas Tschanz

SUPPLIERS



PARTNERS



Traitement des données SPLASH Meet Manager ; transfert des données Lenex
<https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/swimrankings>

4. Règlements

Les règlements correspondants de la FSN sont applicables

Règlement 3.1 Compétition de natation (RC-SW)
Règlement 3.4 Championnat Suisse Espoirs

5. Programme

Ordre des épreuves Selon annexe au règlement 3.4 Championnat Suisse Espoirs
Horaire Selon document séparé „Horaire CS Espoirs“
Toutes éventuelles modifications d’horaire et/ou aux ordre des épreuves résultant du nombre d’inscriptions reçues sera annoncée après le délai d’inscription sur le site internet de Swiss Aquatics.

6. Temps limites, frais d’inscription, frais d’inscription tardives et pénalités financières

Temps limites Selon document séparé, „temps limites CS Espoirs“
Pénalités financières La pénalité financière simple s’élève à CHF 20.-
Frais d’inscription Épreuves individuelles CHF 20.--; relais CHF 30.--
Frais d’inscription tardive Épreuves individuelles CHF 60.--; relais CHF 90.--

7. Modalité d’inscription

Adresse d’inscription Swiss Aquatics; Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen
swimming@swiss-aquatics.ch
Correspondance, Le fichier Lenex, la liste des inscriptions reçues et les ‘Live Results’ seront
confirmationd’inscription publiés sur le site internet de Swiss Aquatics :

[https://www.swiss-aquatics.ch/sport d’elite/swimming/résultats-records/calendrier](https://www.swiss-aquatics.ch/sport-d'elite/swimming/résultats-records/calendrier)

Une confirmation d’inscription ne sera pas envoyée. Les clubs sont tenus de contrôler les inscriptions via l’adresse du site internet mentionné ci-dessus et d’annoncer toute correction par email à l’organisateur. Le dernier délai pour les corrections est la date de la fin des inscriptions tardives.

Aucun envoi par courrier ne sera organisé.

Inscription online <https://www.swimrankings.net/manager/>

Inscription par Lenex Par email avec un fichier en format Lenex, marqué par «NSM2024-abréviation du club»

Délai d’inscription **Lundi, 8 juillet 2024 24:00**

Délai d’inscription tardives Lundi, 15 juillet 2024 24:00

Corrections Par Email jusqu’au délai d’inscription

Meilleurs temps, attribution couloirs

Dans toutes les compétitions, les séries, les manches plus faibles, les finales et les manches principales se déroulent en principe sur tous les couloirs disponibles (0 à 9). Le juge-arbitre en chef peut procéder à des ajustements en accord avec le délégué et l'organisateur.

Pour l'attribution des couloirs de nage sont validés les meilleurs temps figurant dans les listes des meilleurs de Swiss Aquatics en bassin 50 m. En enregistrant les inscriptions, ces temps sont transférés automatiquement des listes des meilleurs. Des inscriptions avec temps indicatifs par le club ne sont pas nécessaires.

Seuls les meilleurs temps dans la période du 20 juillet 2023 au 08 juillet 2024 seront utilisés.

Pour les relais, le club doit indiquer avec l'inscription les noms des quatre nageurs qui sont sensés composer le relais. Pour chacun des quatre nageurs, le meilleur temps est automatiquement généré à partir de la liste des meilleurs, et le temps d'inscription du relais est le résultat de l'addition de ces quatre temps. Si le meilleur temps du premier nageur ainsi généré correspond à un "Lap Time", un malus de 0.5 seconde est automatiquement ajouté. Si le meilleur temps du deuxième, troisième ou quatrième nageur ainsi généré correspond à un temps nagé lors d'une course individuelle ou comme premier nageur d'un relais, un bonus de 0.5 seconde est automatiquement déduit.

Le club participant doit annoncer tout temps manquant, meilleur que celui figurant dans la liste des meilleurs et tout cas particulier avant le délai des inscriptions tardives au secrétariat natation et la preuve doit être apportée sous forme de listes de résultats. Le secrétariat natation se charge par la suite d'insérer les temps dans les listes des meilleurs.

Adaptation ultérieure des temps d'inscriptions et de nouveaux cas particuliers:

Pour les épreuves avec classement au temps, les clubs sont dans l'obligation d'adapter le temps d'inscription, si, pour des raisons de (mé)forme actuelle du nageur/de la nageuse ou d'un changement de la composition du relais, le temps attendu à l'épreuve est plus lent que le temps d'inscription.

Le délégué de Swiss Aquatics peut, pour une composition de relais comparable, accepter un temps de relais déjà effectué à la place du temps obtenu par l'addition des quatre temps individuels.

Tout autre cas particulier est à justifier par écrit au plus tard à la veille de la compétition, 19 heures.

En outre, le délégué de Swiss Aquatics se réserve le droit de considérer d'autres critères supplémentaires que les temps d'inscription pour la composition des séries.

8. Distinctions

Titre	Selon règlements 3.4
Médailles	Pour les nageurs classés aux rangs 1 à 3: or, argent, bronze
Trophée	n/a
Remise des prix	Avec l'inscription, les clubs s'engagent à veiller à ce que leurs nageurs soient présents aux cérémonies protocolaires à l'heure et en tenue correcte (voir règlement 3.1 Compétition Natation, art. 7.10);

9. Facture

Swiss Aquatics facturera aux clubs, après le championnat:

- les frais d'inscriptions et les frais pour les inscriptions tardives;
- les pénalités financières pour les temps limites non atteints et pour les absences au départ;

10. Autres dispositions

Chaque participant est responsable de son assurance. La FSN et l'organisateur ne procurent aucune assurance contre les accidents, les maladies, les vols ou la responsabilité civile et déclinent toute responsabilité.

Avec l'inscription, les clubs s'engagent à veiller à ce que :

- leurs nageurs se présentent ponctuellement et en bonne tenue pour la cérémonie protocolaire (voir règlement de compétition natation 3.1, article 7.10);
- les membres de leur équipe ne portent que des chaussures propres dans la piscine intérieure (semelles de couleur claire).

L'intervention de photographes doit être approuvée des délégués de Swiss Aquatics, Alexia de Angelis et Andreas Herty. Les demandes éventuelles doivent être adressées par e-mail à swimming@swiss-aquatics.ch avant le début des championnats suisses.

Nous attirons votre attention sur le fait que le programme, l'horaire et les conditions d'admission peuvent faire l'objet d'ajustements jusqu'au début de la manifestation. En conséquence, les inscriptions peuvent être refusées jusqu'au début de la manifestation.

Ni l'organisateur Swiss Aquatics Swimming ni le club exécutif ne peuvent être tenus responsables des frais d'annulation et/ou des frais supplémentaires liés au voyage, au logement et aux repas.

Swiss Aquatics

Rolf Ingold
Chef compétitions

Selina Huonder
Administration Swimming